

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE**

**Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),**

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4<sup>o</sup> de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN,

Vu la note d'organisation IRSN n°53 modifiée relative aux délégations de pouvoirs et délégations de signature,

**DECIDE**

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à Madame Christine BARTIZEL, Chef du Laboratoire de Biologie Médicale et d'Anthroporadiométrie (LBMA) du PSE-SANTÉ/SMERI, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions, les commandes sur accords-cadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 3K€ H.T.

**Article 2 :** Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

**Article 3 :** La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le

**28 JAN. 2020**

Le Directeur général de l'IRSN

Jean-Christophe NIEL

## Note de nomination

N° : PSE 00042

<b>Affectation</b>	PSE-SANTE/SMERI/LBMA	
<b>Émis-le</b>	6 janvier 2020	au Vésinet
<b>Référence(s)</b>	Note d'organisation PSE n°00003 - Ind. 2	

- À compter du
  - 6 janvier 2020,
  - Madame Christine BARTIZEL
- est nommée
  - responsable du Laboratoire de Biologie Médicale et d'Anthroporadiométrie (LBMA)
- Cette nomination prendra fin au plus tard le 5 janvier 2023.
- Toute nomination antérieure la concernant est abrogée.

Jean-Michel BONNET



Directeur du Pôle Santé